



# Le langage comme indicateur du brassage culturel à l'époque du Premier Empire: l'exemple de l'Allemagne

Nicola Peter Todorov

## ► To cite this version:

Nicola Peter Todorov. Le langage comme indicateur du brassage culturel à l'époque du Premier Empire: l'exemple de l'Allemagne. L'Empire napoléonien – une expérience européenne?, Oct 2011, Bruxelles, Belgique. halshs-01111738

**HAL Id: halshs-01111738**

**<https://shs.hal.science/halshs-01111738>**

Submitted on 30 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le langage comme indicateur du brassage culturel à l'époque du Premier Empire : l'exemple de l'Allemagne<sup>i</sup>

Par Nicola Peter Todorov

L'époque du Premier Empire est caractérisée par une mobilité inconnue jusqu'alors, mettant en contact et dans la nécessité de communiquer des hommes d'origines et de langues différentes. En raison de leur situation géographique, les territoires du Saint Empire furent le théâtre de grands affrontements militaires des guerres de coalition. Cependant, les guerres de l'époque ne font que modifier et intensifier des mouvements de population et des contacts déjà existants, plus importants qu'on l'a cru pendant longtemps<sup>1</sup>. D'ailleurs, la diffusion de la langue française parmi les élites européennes au XVIII<sup>e</sup> siècle est un fait bien connu<sup>2</sup>. Si les origines en remontent parfois au Moyen Âge, on associe généralement Louis XIV et la culture de cour à cette expansion du français. Sans être parlée par la majeure partie des populations européennes, la langue française a aussi influencé les autres langues vernaculaires, qui ont emprunté de nombreux termes au français. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il y avait plus de 2000 mots d'origine française dans la langue allemande, dont plus de 57% étaient entrés dans l'allemand aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (fig.1)<sup>3</sup>. Compte tenu des éliminations et germanisations massives de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le lexique français présent dans l'allemand du début du XIX<sup>e</sup> siècle était encore plus ample. De ce fait, une partie du lexique français venait à être utilisée par des couches beaucoup plus larges de la population que la seule noblesse.

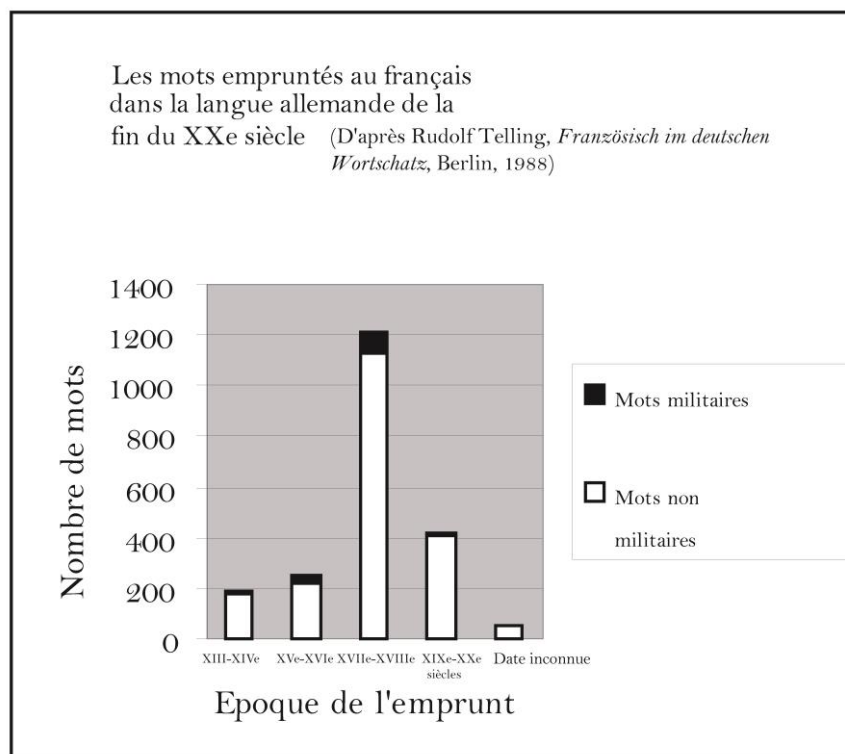


Figure 1

<sup>1</sup> Jelle VAN LOTTUM, « Les migrations internationales dans l'Europe du Nord-Ouest », in Pierre-Yves BEAUREPRAIRE, Pierrick POURCHASSE, *Les circulations internationales en Europe. Années 1680 - années 1780*, PUR, Rennes, 2010, p. 19-35, ici p. 10.

<sup>2</sup> Patrice BRET, « Le défi linguistique de l'Europe des Lumières. La traduction, creuset des circulations scientifiques internationales », in : *Les circulations internationales op. cit.* p. 323-336.

<sup>3</sup> Proportions calculées d'après Rudolf TELLING, *Französisch im deutschen Wortschatz*, Berlin, 1988.

L'importance de l'apport lexical de la période napoléonienne et du contact direct avec les Français, étudiés surtout à l'échelle régionale, voire locale, a été relativisée<sup>4</sup>. Les mots français empruntés par l'allemand auraient davantage été véhiculés par la langue allemande soutenue<sup>5</sup>. En réalité, les études approfondies sur le contact entre les communautés linguistiques provoqué par les circulations spécifiques de la période sont rares. Pourtant, la période napoléonienne a laissé dans la mémoire collective l'image de réquisitions, de cantonnements militaires, parfois sans doute exagérée par l'historiographie nationaliste. Ces mouvements militaires ont donné lieu à une production écrite dont les paroles peuvent être étudiées. Mesurer le degré d'imprégnation de la parole des Européens par le vocabulaire français permettrait de circonscrire plus précisément l'influence de la langue française dans les différentes strates de la société et son appropriation.

Mais comme le niveau lexical est aussi le niveau linguistique le plus sensible aux événements politiques, l'analyse des mots d'emprunts français utilisés par les Européens pourrait aussi nous renseigner sur l'intensité du contact des habitants avec des troupes françaises pendant cet « épisode » napoléonien. Une étude brève des principaux types de mouvements humains permettra de situer approximativement les principaux lieux et voies du contact linguistique en Allemagne. L'usage du vocabulaire d'origine française sera ensuite analysé dans des écrits provenant de quatre territoires allemands différents. Au total, le corpus comporte plus de 1900 écrits, essentiellement des correspondances au sujet des cantonnements militaires, mais aussi un certain nombre de textes normatifs. L'ensemble du corpus contient presque 600000 mots.

## **I. Les mouvements militaires – la mobilité spatiale la plus caractéristique de l'Empire**

### **1. La faiblesse du personnel français au service des puissances étrangères**

Les Français travaillant dans les administrations des territoires aux statuts divers ne furent pas très nombreux : dans les 4 départements germanophones de la rive gauche du Rhin, appartenant à l'Empire, une vingtaine des juges des tribunaux et une douzaine des juges de paix et des notaires venaient des territoires déjà français en 1792<sup>6</sup>. Dans les Etats gouvernés par les membres de la famille de Napoléon, la situation n'était guère différente. D'après les autorisations de servir dans un autre Etat accordées en 1812, 200 Français servaient en Westphalie, soit 1 pour 10000 habitants (contre 2 pour 10000 habitants dans le royaume de Naples). Si d'autres sources laissent penser que leur nombre était plus important en réalité, on ne se trompe guère d'ordre de grandeur<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Rudolf WINDISCH, « Französischer Wortschatz in Rheinischen aus der napoleonischen Besatzungszeit (1794-1814) », in Johannes KRAMER/Otto WINKELMANN (éd.), *Das Galloromanische in Deutschland*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag, 1990. p. 103 -115, Arthur GREIVE, «Französische Wörter in der Kölner Stadtmundart, Aspekte ihrer Integration», in *ibidem* p. 117-124; Wolfgang DAHMEN, Johannes KRAMER, «Zum Französischen in der Kölner Mundart», in: *Das Französische in den deutschsprachigen Ländern, Romanistisches Kolloquium VII*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1993, p. 159-170.

<sup>5</sup> Klaus MATTHEIER, «Französisch verdrängt Deutsch: soziolinguistische Überlegungen zum 18. Jahrhundert», Bernd SPILLNER (éd.), *Französische Sprache in Deutschland im Zeitalter der Französischen Revolution*, P. Lang, 1997, p. 27-38, ici p.30.

<sup>6</sup> Karl-Georg FABER, «Verwaltungs- und Justizbeamte auf dem linken Rheinufer während der französischen Herrschaft. Eine personengeschichtliche Studie», in: *Aus Geschichte und Landeskunde. Festschrift für F. Steinbach*, Bonn 1960, p.350-388, p.359.

<sup>7</sup> A.N./BB/30/670, Relevé des lettres patentes portant autorisation à des Français d'entrer ou de rester au service de puissances étrangères, ou de se faire naturaliser en pays étranger, s.d.

La géographie de cette présence française n'a certainement pas favorisé le contact de larges masses de la population avec ces étrangers, car, ceux-ci travaillaient essentiellement dans les capitales. Ainsi, plus de 50% des Français au service westphalien – une centaine de personnes - habitaient à Cassel, une ville de presque 22800 habitants<sup>8</sup>. La proportion des Français n'était réellement importante que dans certaines administrations, notamment le ministère de la guerre, la direction générale des postes, où les 2 tiers des employés sont Français, et le ministère de la Justice. Même s'il faut admettre une marge d'incertitude, l'ordre de grandeur de ces migrations n'en est sans doute pas affecté. La probabilité d'un contact entre habitants et Français travaillant dans l'administration westphalienne était faible et spatialement circonscrite. Les officiers français entrés au service westphalien dérogeaient à cette règle générale. Bien que peu nombreux dans l'absolu, un certain nombre de ces officiers siégeaient dans les conseils de recrutement au moment des opérations de conscription qui, présidées par les sous-préfets, se déroulaient annuellement dans tous les cantons du royaume, mettant un petit nombre de Français en contact avec un grand nombre de jeunes Westphaliens.

Il y a eu aussi des migrations économiques de personnes faisant des affaires dans l'Europe napoléonienne, mais celles-ci sont plus difficiles à quantifier, mais là encore, la concentration de ces personnes près des centres du pouvoir n'a certainement pas favorisé un brassage général. Ainsi Maurice Duviquet, embauché au ministère de la guerre à Cassel, fait état de nombreux marchands et artisans français, quittant précipitamment la capitale westphalienne en 1813<sup>9</sup>. La mainmise impériale sur certaines parties de l'Europe conduisait aussi à des voyages de reconnaissance de quelques spécialistes de haut niveau, tels que Héron de Villefosse<sup>10</sup>, entretenant des relations étroites avec leurs homologues locaux.

## 2. Une présence militaire spatialement circonscrite

La mobilité spatiale la plus répandue et numériquement la plus importante était sans doute celle des militaires. Par conséquent, le Français ou, d'une manière générale, l'étranger qu'un Allemand avait le plus de chances de rencontrer pendant ces années était le militaire. Bien sûr, les concentrations de troupes durant les opérations militaires étaient généralement de courte durée. Mais l'occupation qui suivait s'accompagnait de passages de troupes plus ou moins réguliers et surtout de cantonnements, qui, dans le cas des villes, pouvaient être durables. Par exemple, le royaume de Westphalie était tenu par sa Constitution d'entretenir un contingent de 12500 soldats français. Normalement, ils devaient tous être stationnés à Magdebourg, mais les régiments français furent déployés au moins au début en partie dans le département voisin de la Saale. Avec le rattachement des provinces hanovriennes au nord en 1810, le contingent français dépassait les 18000 hommes<sup>11</sup>. Vaincue à Iéna et Auerstedt puis à Friedland avec son allié russe, la Prusse dut s'engager à Tilsit à laisser à Napoléon les forteresses de Stettin, Glogau, Küstrin et Danzig. Des troupes françaises continuaient à circuler entre ces forteresses, Berlin et les forteresses françaises en Westphalie et dans l'Empire français, même après que les provinces prussiennes administrées par les intendants de l'Empereur aient été restituées au roi de Prusse en 1808. Pendant les périodes de paix sur le continent, les troupes françaises stationnées en permanence dans les territoires des Etats occupés et alliés étaient réduites. Ainsi, d'après les

<sup>8</sup> Georg HASSEL, *Statistisches Repertorium über das Königreich Westphalen*, Brunswick, Friedrich Viehweg, 1813, p. 11.

<sup>9</sup> Maurice DUVIQUET, *Souvenirs de Maurice Duviquet*, publiés par Frédéric Masson, Paris 1905, p. 269.

<sup>10</sup> Héron de VILLEFOSSE, *De la richesse minérale*, vol. I, 1810.

<sup>11</sup> A.A.E. Correspondance politique, Westphalie, 1, 134, Tableau des troupes stationnées dans le royaume de Westphalie au 1er juin 1811.

renseignements russes, 46000 soldats français se trouvaient en Allemagne au début de l'année 1811<sup>12</sup>.

La localisation de ces troupes était un facteur déterminant pour les possibilités de contact avec les habitants. Les militaires circulaient en effet dans des couloirs étroitement balisés, qui suivaient les routes d'étapes, et ne pouvaient par conséquent rencontrer régulièrement qu'une minorité des habitants des provinces traversées. Plusieurs indices confirment le caractère spatialement circonscrit des contacts entre militaires français et habitants. Dans les départements de l'Elbe et de la Saale du royaume de Westphalie, les plaintes des civils adressées aux préfetures au sujet du comportement des militaires proviennent de seulement 11% des communes regroupant moins 25% d'une population de plus de 532000 habitants<sup>13</sup>.

Bien entendue, certaines régions furent particulièrement touchées par des concentrations d'armées, comme les principautés de Thuringe et les parties orientales de la Saxe, qui furent le théâtre des opérations de la campagne de 1806, puis des deux campagnes de Saxe en 1813. La bataille de Leipzig fut la plus grande concentration militaire de l'époque. Les Etats de l'Allemagne du Sud furent également le théâtre de plusieurs des guerres de coalition, en 1801, 1805 et 1809<sup>14</sup>. Ces passages militaires ont donné lieu à une correspondance volumineuse entre les habitants et leurs administrations ainsi que parfois les militaires.

### 3. Une production écrite spécifique, mais largement répandue

Les textes proviennent de quatre Etats et territoires allemands dont les statuts et les rapports avec la France furent très différents pour nous permettre des comparaisons. Nous avons analysé la correspondance des sujets du roi de Prusse avec leurs administrateurs de plusieurs districts (*Kreise*) situés entre l'Elbe et Berlin, donc d'un Etat, qui pendant la majeure partie de la période est resté hostile à la France, si l'on excepte les courtes alliances de 1806 et de 1812, toutes les deux contestées au sein de la monarchie prussienne, dont la régénération intérieure après Iéna est traditionnellement considérée comme motivée par la volonté de revanche<sup>15</sup>. Puis, nous avons étudié des écrits provenant de l'électorat de Saxe<sup>16</sup>, devenu en 1806 royaume par la grâce de Napoléon. Entrée dans la Confédération du Rhin, la Saxe suivit militairement la France jusqu'à Leipzig, puis fut mise sous administration militaire russe avant de céder des territoires à la Prusse en 1814. Malgré son adhésion au système militaire napoléonien, la Saxe traversa la période sans la moindre réforme intérieure sociale, administrative, judiciaire...au contraire du royaume de Westphalie, formé par Napoléon en 1807 et destiné à servir de modèle aux autres Etats de la Confédération du Rhin par l'adoption exemplaire de l'administration française. Ce royaume, notamment ses départements orientaux, de la Saale et de l'Elbe, nous fournira le troisième cas de figure<sup>17</sup>. Un quatrième territoire a été inclus dans l'analyse, à savoir la province

<sup>12</sup> Adam CZARTORYSKI, *Mémoires du prince Adam Czartoryski et correspondance avec l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>*, t.2, p.271 sqq., Alexandre à Czartoryski, le 31 janvier 1811.

<sup>13</sup> Nicola Peter TODOROV, *L'administration du royaume de Westphalie de 1807 à 1813. Le département de l'Elbe, Sarrebruck, Ed. univ.*, 2011, p. 507-513.

<sup>14</sup> Ute PLANERT, *Der Mythos vom Befreiungskrieg. Frankreichs Kriege und der deutsche Süden: Alltag – Wahrnehmung – Deutung 1792 -1841*, Paderborn 2007.

<sup>15</sup> Landeshauptarchiv Sachsen-Anhalt Magdeburg (LHSAM), A 8,n°, 542, 543, 591, A9b, XI, n° 5, 26, 38, 50, 52, 58, 63, 65, 66, 70, 91, 96, 101, 103, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 116, 117, 118, 120, 121, 124, 127, 129, 131, 137, 139, 147, 148, 149, 152, 199, 202, 210, 233, 234, 235, 243.

<sup>16</sup> Landeshauptarchiv Sachsen-Anhalt Werningerode (LHSAW) D 34 Anhang 1 n° 137, 805, 806, 813, 816; D 49 VIII Nr 3, 4; C 14d n° 10, 29; C 14c n° 13, 19 ; C 14d Nr 9, C 4 A II Nr 26.

<sup>17</sup> LHSAW, B18, I, n° 969 vol I, n° 971, vol. 1-II, B18 II, n° 69 I-III, B 26, 58, n° 12, vol 2.

d'Erfurt composée de la ville du même nom, de quelques autres petites villes et d'une centaine de villages situés dans la Thuringe actuelle<sup>18</sup>. Ce territoire avait appartenu à l'archevêque de Mayence avant le Recès de 1803, puis fut cédé à la Prusse. Après Iéna, Napoléon mit cette province sous administration française directe comme territoire réservé. Cette situation allait durer jusqu'à la défaite française. Certaines réformes y furent entreprises, le code civil introduit, les circonscriptions reçurent des dénominations françaises, mais pas forcément celles en vigueur au moment en France ou dans le royaume de Westphalie.

## **II. L'allemand fortement influencé par le français**

### **1. Le poids du modèle militaire français ... antérieur à Napoléon**

Nous avons donc essayé de mesurer l'influence exercée par la langue française sur le langage des Allemands de l'époque napoléonienne en calculant la proportion de mots empruntés au français ou de gallicismes dans des textes émanant d'Allemands de différents groupes. Les dictionnaires tentent de donner un aperçu des significations potentielles des mots et expressions en indiquant par divers exemples concrets les différents sens ou signifiés. Mais ils ne nous renseignent que très peu sur l'utilisation réelle de ce vocabulaire d'origine française par les populations germanophones.

L'utilisation de mots d'origine française pouvait résulter d'une imprégnation inconsciente passive, mais irrésistible, à la manière dont chaque individu apprend sa langue maternelle en entendant fréquemment des expressions utilisées par les personnes de son entourage ou révéler un choix conscient qui nécessitait évidemment la connaissance des origines du mot. Dans l'analyse, nous avons donc distingué le vocabulaire qui, d'après les dictionnaires, constitue un emprunt de celui qui, par son orthographe, pouvait être reconnu facilement comme tel par celui qui l'écrivait. Par exemple, l'orthographe *ou* pour rendre la voyelle [u] est spécifiquement française et on peut supposer qu'un auteur écrivant les mots « gouverneurs » ou « troupe » savait qu'il utilisait un mot d'origine française. Actuellement, on utilise aussi certains suffixes pour reconnaître facilement des mots d'emprunts ou des syllabes contenant des voyelles nasales, facilement reconnaissables comme étant d'origine française, mais nous ne sommes que très rarement renseignés sur la manière dont les auteurs de l'époque les prononçaient réellement. Peu de textes rédigés par des auteurs appartenant aux couches sociales inférieures rendent la terminologie française avec une orthographe « phonétique », nous permettant de nous faire une idée de leur prononciation.

Dans l'ensemble, les mots d'origine française représentent 3,7% l'ensemble des mots du corpus des écrits au sujet du passage et du logement des troupes, des litiges liés à des problèmes de répartition des charges militaires etc. (fig.2). La langue française est la langue qui exerce incontestablement l'influence la plus sensible sur l'allemand au début du XIXe siècle. Par exemple, l'anglais ne fournit qu'une douzaine de mots à l'allemand à cette époque. Nous avons relevé dans chacun de ces écrits les mots d'origine française, ceux d'entre eux qui relèvent du domaine militaire. Les auteurs étaient très fortement redevables du vocabulaire militaire français et la proportion du vocabulaire d'origine française dépendait largement du pourcentage de mots militaires. Nous avons par conséquent calculé séparément la proportion de mots français non militaires afin de déterminer si la plus ou moins grande imprégnation des textes reflète bien la maîtrise du vocabulaire français en général ou si elle n'est liée qu'à la spécificité de ces écrits, qui traitent tous, plus ou moins, de situations de guerre, que l'on ne pouvait pas décrire sans recours à une terminologie française. En effet, comme l'ont montré les études sur le vocabulaire anglais dans les textes de presses allemands du XXe siècle, la

---

<sup>18</sup> LHS AW, B 37d I-Via n° 1, 5.

proportion des emprunts étrangers varie fortement avec le thème des textes. A titre de comparaison, nous avons analysé plus d'une centaine (110) de rapports sur les prévisions des récoltes, rédigés à la demande des administrations prussiennes, saxonnes et westphaliennes pour anticiper des pénuries, hausses de prix ou risques de famines<sup>19</sup>. Or, le lexique français était beaucoup moins présent dans ces textes traitant de sujets purement agricoles sans référence à une situation de guerre ou d'occupation (fig.3). Selon les Etats, les taux de mots d'emprunts français sont deux à trois fois inférieurs à ceux calculés pour les correspondances traitant de cantonnements. Nous avons en outre relevé pour chaque texte le nombre de mots français différents et de mots militaires français différents afin de mesurer la richesse du lexique français des auteurs.

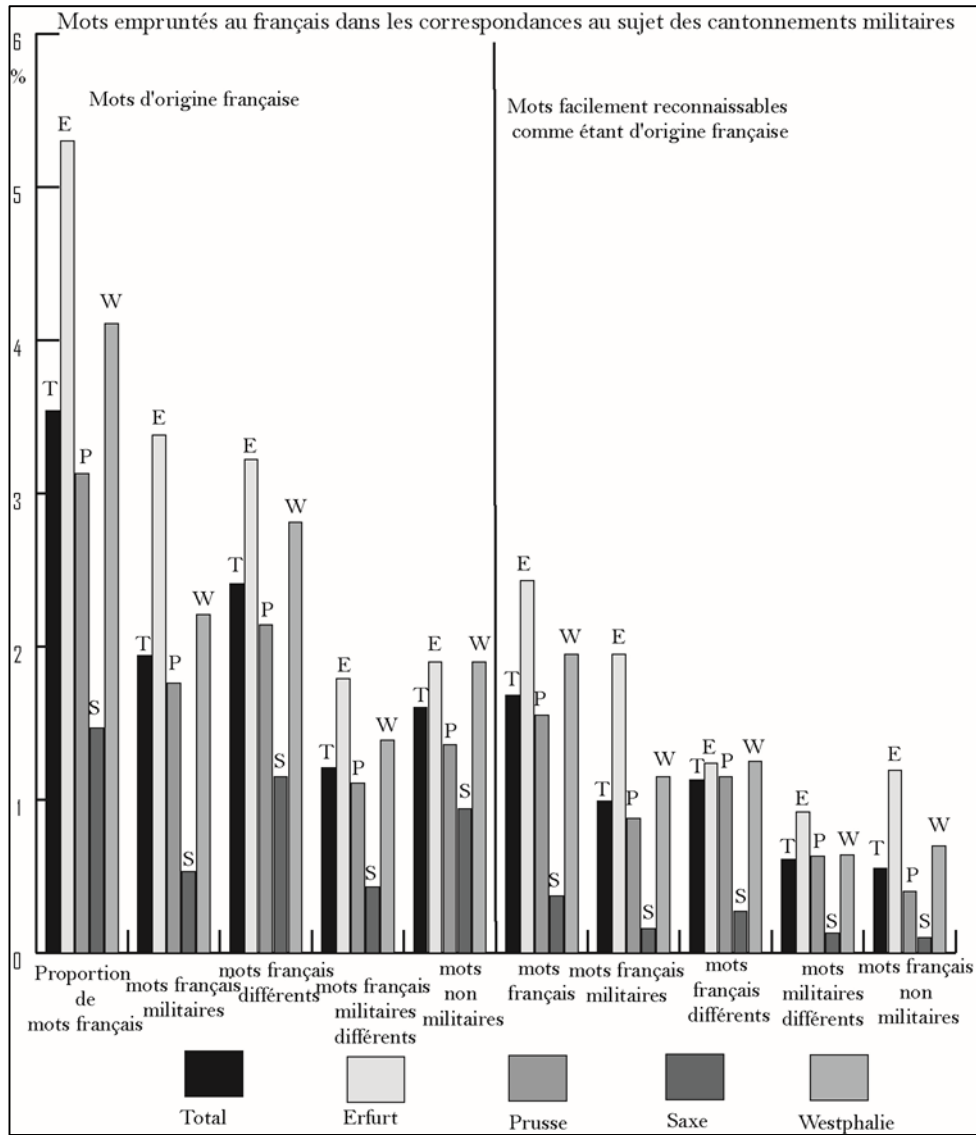


Figure 2

<sup>19</sup>LHSAW, C 14c n°; 19B 26 20 n°4 et12; LHSAM, A 8 Nr 699.

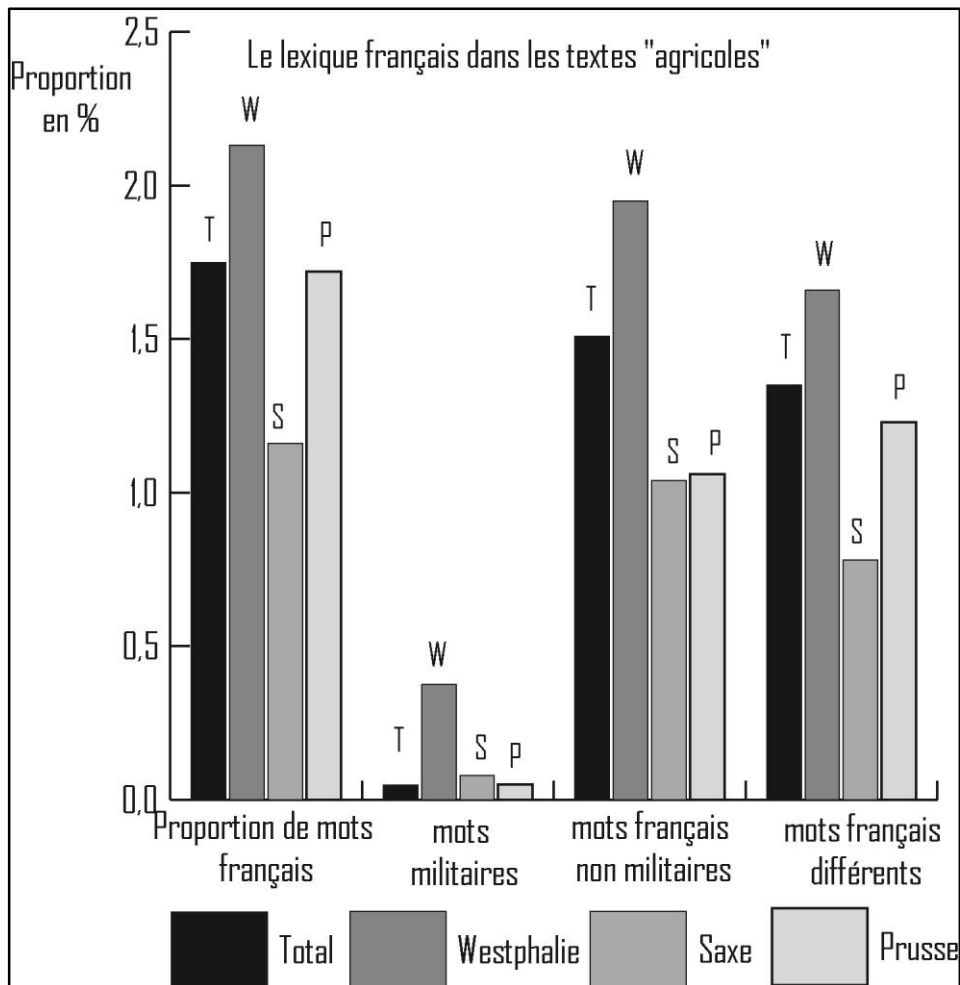


Figure 3

On doit évidemment se poser la question des vecteurs de la mise par écrit des textes provenant d'auteurs des couches sociales non instruites. Dans le cas des écrits des maires, préposés de villages, conseils municipaux etc. le secrétaire pouvait rédiger la lettre adressée à l'administration. Mais il ne faudrait pas sous-estimer la capacité à écrire d'une bonne partie de la population. Dans les territoires anciennement prussiens, de 96 à 100% des villages disposaient déjà en 1800 d'une école<sup>20</sup>. De nombreuses lettres furent écrites et signées par des personnes appartenant aux différentes catégories de la paysannerie et donc sans recours à un intermédiaire.

## 2. Des différences régionales significatives

On constate des différences significatives entre les populations et administrateurs des différents Etats. Les écrits des Westphaliens et des habitants du territoire d'Erfurt, directement contrôlés par des Français, utilisaient en moyenne davantage d'emprunts français que les Prussiens et les Saxons. L'utilisation plus fréquente de mots français dans des Etats directement administrés par les Français, de 50% si l'on compare la Westphalie et la Prusse, n'est pas surprenante et s'explique aisément par l'introduction d'une terminologie nouvelle pour désigner des nouvelles réalités administratives telle que les circonscriptions: le département, le canton, les fonctionnaires, préfets, sous-préfets, maires et apparaissent normalement dans des écrits adressés à ou émanant de ces administrations. Mais même si les nouveautés introduites par l'Etat westphalien ne concernaient pas que le domaine civil, on constate aussi une plus forte

<sup>20</sup>Wolfgang NEUGEBAUER, *Absolutistischer Staat und Schulwirklichkeit*, 1985, p.265-274,

imprégnation des écrits westphaliens par des mots français désignant des choses militaires. La diffusion de cette terminologie institutionnelle française ne dépendait pas des couloirs de circulation étroits de troupes françaises, mais a été véhiculée par des textes normatifs officiels tels que le bulletin des lois, qui était abonné obligatoirement par toutes les communes du royaume de Westphalie, qui étaient au nombre de presque 3000. Si l'on déduit le vocabulaire des nouvelles institutions dont l'usage était incontournable, le taux tombe à un niveau proche de celui observé en Prusse<sup>21</sup>.

L'écart entre les proportions de mots d'origine française dans les écrits des Prussiens et des Saxons semble davantage s'expliquer par les héritages de relations culturelles différentes avec la France. Le contact avec des populations francophones était peut-être plus intensif et durable en Prusse en raison de l'immigration des réformés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les descendants ne parlaient plus que rarement français à l'époque napoléonienne, mais qui avaient apporté un grand nombre d'innovations et donc introduit un lexique nouveau. A peu près la moitié des 40000 huguenots qui s'étaient réfugiés en Allemagne, s'étaient installés dans l'Electorat de Brandebourg-Prusse, la plupart à Berlin et les villes situées dans un rayon de 150 km de Berlin. Dans des villes comme Berlin ou Magdebourg, où vivaient les communautés les plus importantes, ils représentaient un cinquième de la population au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, l'Electorat de Saxe n'avait accueilli que 200 personnes, donc seulement 1% du nombre des réformés français reçus en Prusse et 0.5% de l'ensemble de ceux venus en Allemagne, réparti entre la ville de Dresde et Leipzig, mais sans obtenir de statut privilégié ou de juridiction. Que l'on ait sous-estimé le rôle des huguenots en Saxe ne semble pas mettre en doute le contraste numérique important des réformés français entre la Saxe et la Prusse<sup>22</sup>. La relative homogénéité sociale des négociants huguenots de Leipzig et leur rayonnement international allait de pair avec un isolement relatif vis-à-vis de la masse de la population locale, d'autant que l'installation dans des villes saxonnes plus petites échoua. On peut aussi évoquer le cas des spécialistes français de la fiscalité indirecte, venus sous Frédéric II pour organiser l'administration prussienne des accises à la française, et dont certains sont encore en vie à l'époque napoléonienne, se rendant alors utiles par leur compétence linguistique<sup>23</sup>. Cependant, des relations culturelles existaient aussi entre la France et la Saxe<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Ce qui contredit l'hypothèse émise par Claudie Paye selon laquelle des administrés westphaliens auraient voulu plaire à leur administration, composée d'ailleurs pour l'essentiel d'Allemands, en utilisant consciemment des mots français : Claudie PAYE, « *Der französischen Sprache mächtig...* » : *Kommunikation im Spannungsfeld von Sprachen und Kulturen im Königreich Westphalen (1807-1813)*, thèse en cotutelle de l'université de Paris I et de la Sarre, 2008, p. 227

<sup>22</sup> Sur l'importance quantitative de l'immigration huguenotte en Saxe, voir Katharina MIDDELL, « Hugenotten in Kursachsen : Konturen eines wenig beachteten kulturellen Transfers », in *Cahiers d'études germaniques*, 1995, n 28. Katharina MIDDELL, « Leipzig und seine Franzosen. Die Réfugiés zwischen Sachsen und Frankreich am Ende des 18. Jahrhunderts und in der Napoleonzeit » [http://francia.digitale-sammlungen.de/Blatt\\_bsb00016341.00077.html](http://francia.digitale-sammlungen.de/Blatt_bsb00016341.00077.html)

<sup>23</sup> TODOROV, *op. Cit.*, p. 347

<sup>24</sup> Christine LEBEAU, « Beispiel eines Kulturtransfers zwischen Frankreich und Sachsen : die neue Regierungskunst in Sachsen zur Zeit des Rétablissements (1762-1786), in Michel ESPAGNE, Matthias MIDDELL (éd.), *Von der Elbe bis an die Seine. Kulturtransfer zwischen Sachsen und Frankreich im 18. und 19. Jahrhundert*, Leipzig, 1993., p. 124-139.

L'existence d'écarts régionaux dans l'usage du lexique français a été mise en doute pour d'autres régions, comme la Rhénanie<sup>25</sup>. Malgré une présence française de 20 ans, de 1794 à 1814, il n'y aurait pas plus de mots d'origine française dans le dialecte de Cologne que dans d'autres dialectes allemands. Par ailleurs, les dictionnaires des dialectes allemands occidentaux contiennent en partie les mêmes mots d'emprunts français, avec toutefois des différences<sup>26</sup>. Les mots auraient donc été empruntés par la voie de l'allemand écrit. Au contraire de notre enquête, ces analyses se fondent uniquement sur le repérage des mots d'emprunts dans les dictionnaires ou dans des textes postérieurs. D'un autre côté, ces disparités dans le recours à du vocabulaire français perceptibles dans des Etats voisins semblent relativiser l'importance des circulations transfrontalières de proximité que l'on peut observer pour certains groupes tels que les fermiers et les agents de l'Etat<sup>27</sup>. Même si ces mouvements ne concernaient pas qu'une partie des élites, les frontières politiques des principautés ont joué un rôle non négligeable dans la délimitation des usages lexicaux français. Le rôle des principautés territoriales dans la genèse de la géographie dialectale allemande a été admis depuis longtemps, mais les atlas élaborés dès les années 1870 à partir de questionnaires font état de zones de transition entre les aires dialectales. De ce fait, cette cartographie se fonde tout de même sur des réalités linguistiques postérieures à la fondation du Reich, lorsque, d'ailleurs, la mobilité spatiale s'était largement accrue.

### 3. Des différences sociolinguistiques

La proportion des mots français variait aussi avec la catégorie sociale ou socioprofessionnelle des auteurs. Si tous les écarts ne s'expliquent peut-être pas par le niveau d'instruction ou un choix volontaire, certaines différences s'observent en Prusse aussi bien qu'en Westphalie (figure 4). Ainsi, les écrits des pasteurs luthériens prussiens et westphaliens se distinguent par la faiblesse du pourcentage de mots français et leur pauvreté lexicale. Quand les prédicateurs luthériens utilisaient du vocabulaire d'origine française, c'est qu'ils n'avaient pas d'autre choix : il n'y avait que rarement un mot équivalent d'origine germanique pour désigner de nombreuses réalités militaires. La corrélation entre la proportion générale de mots français dans leurs écrits et les mots français du domaine militaire est ainsi particulièrement élevée, de quasiment 0.9 (0.8986) pour les pasteurs prussiens, de 0.935 pour les pasteurs westphaliens, dépassant les coefficients de corrélation pour ces deux séries de données de l'ensemble des écrits. Pour décrire des situations ou faits militaires, le recours à une terminologie française était incontournable et ne traduit pas une préférence ou un rejet de la langue française ou du système français. Cela est confirmé par d'autres écrits, notamment ceux des administrateurs saxons.

---

<sup>25</sup> Rudolf WINDISCH, *op. Cit.*, 1990. p. 103 -115.

<sup>26</sup> Sabine KOWALLIK, « Französische Elemente im Siegerländer Wortschatz », in KRAMER, WINKELMANN, p. 141-192, ici p. 184.

<sup>27</sup> Ainsi au début du XIX<sup>e</sup> siècle, deux des juges de la cours de justice de la province prussienne de Magdebourg étaient nés dans les Etats voisins, la Saxe et le Brunswick : TODOROV, *op. cit.*, 2011, p. 301; trois avaient effectué une partie leurs études en Saxe (Wittenberg et Leipzig) et dans l'Electorat de Hanovre (Göttingen). Des personnes originaires de la principauté d'Anhalt se trouvent aussi parmi les forestiers de la province de Magdebourg. Ibid. p. 429. Des fermiers des domaines royaux géraient des fermes aussi bien en Prusse que dans l'Anhalt : ibid. p. 283

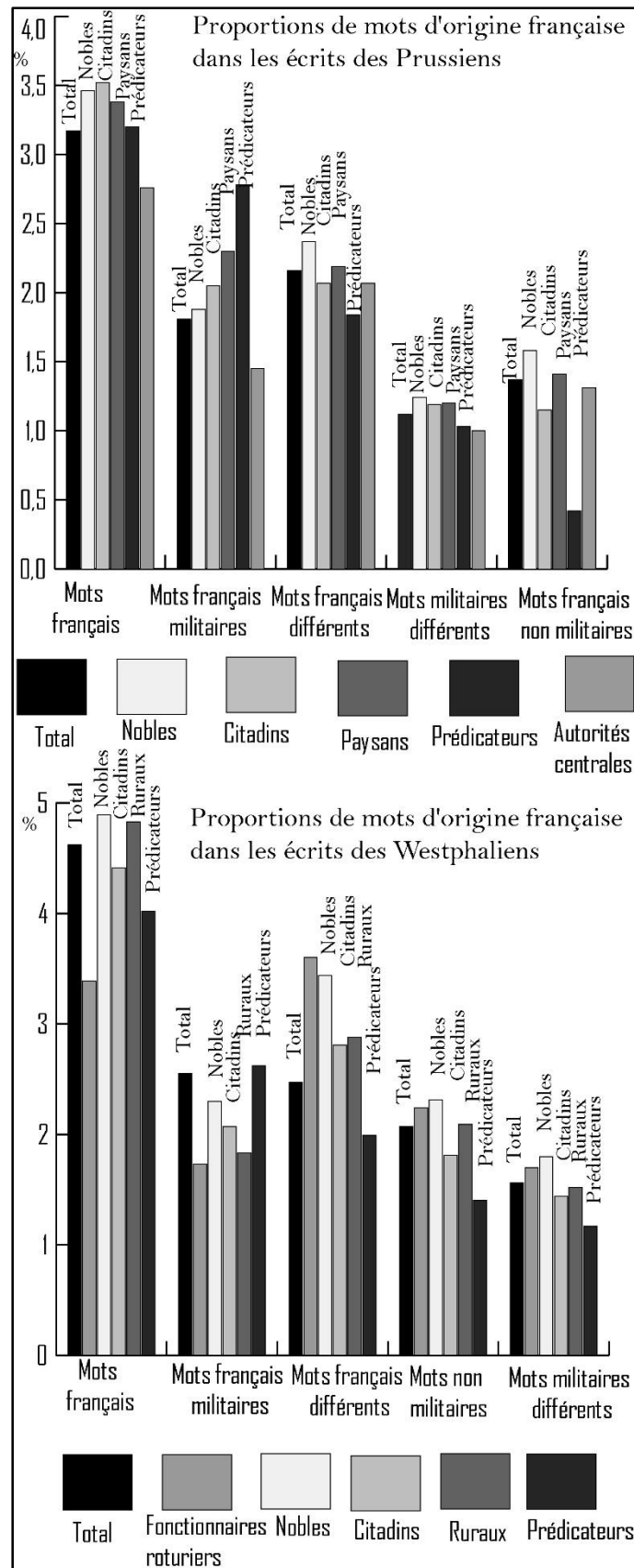


Figure 4

Ainsi, lorsque la Saxe est occupée en 1813 après Leipzig, les administrateurs du royaume s'adressent au *Committee for relieving the distresses of Germany* à Londres qui se

propose de soutenir financièrement la reconstruction de la Saxe, théâtre des opérations des campagnes de printemps et d'automne 1813, mais aussi de celles de 1806. Les administrations locales font des rapports sur les dégâts et souffrances endurées, et ces rapports sont ensuite synthétisés dans un rapport d'ensemble. Les auteurs relatent ainsi les problèmes survenus depuis l'entrée en Saxe de l'armée prussienne mobilisée en 1805, au moment de la campagne d'Austerlitz au reflux de l'armée française après Leipzig, en passant bien sûr par le récit de leur vécu de la campagne d'Iéna en 1806<sup>28</sup>. Les ennuis causés par les troupes sont détaillés quelle que soit la nationalité de celles-ci. Mais seules les exactions des troupes françaises sont ouvertement critiquées, alors que les récits des incendies provoqués par la présence des troupes russes, prussiennes et autrichiennes restent vagues sur les responsabilités des dégâts. On reproche ainsi aux Français de s'être vengés de la défection d'une partie du contingent saxon à Leipzig lors de leur retraite en traversant le cercle de Thuringe du royaume de Saxe. Napoléon est appelé à un moment un tyran etc. Que l'on ne porte pas de jugement sur le comportement des troupes russes et prussiennes qui ont causé autant d'ennuis, n'est pas étonnant : la Saxe, rangée dans le camp des perdants est à ce moment sous administration militaire russe et une partie du royaume est promise à la Prusse. Et de toute façon, les Saxons n'allaient pas faire l'éloge des Français pour obtenir de l'argent des Anglais. Sans être un pamphlet, le texte est nettement antifrançais. Pourtant, les Saxons sont complètement incapables de décrire ces situations de guerre sans avoir recours massivement à un lexique d'origine française. Ce texte de 4500 mots traitant exclusivement de la guerre contient une proportion de mots et expressions françaises, de 3,7%, largement supérieure à la moyenne des autres textes saxons.

Autant que la faible proportion que la relative pauvreté du lexique d'origine française dans les écrits des pasteurs, qui ont normalement fait des études supérieures de théologie, semble indiquer qu'il s'agit d'un rejet conscient de la langue française. Le purisme lexical allemand n'était pas né à l'époque napoléonienne, mais remonte au moins au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Au tournant du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des puristes les plus célèbres était Joachim Heinrich Campe. Dans le droit sillage des Lumières et impressionné par le haut niveau de discussion politique des couches populaires françaises durant la Révolution, son purisme aurait pourtant davantage été motivé par la volonté de rendre la langue compréhensible par le peuple que par un sentiment de xénophobie. A l'époque napoléonienne, ce rejet semble être le fait d'une minorité de la population allemande, mais d'une minorité dont l'importance allait considérablement croître au XIX<sup>e</sup> siècle. Toujours est-il que les germanisations proposées par Campe n'ont guère connu de succès : 90% des 3200 mots pour lesquels Campe a proposés une traduction ont disparu. Cet échec ne pourrait pas s'expliquer que par des raisons « linguistiques »<sup>30</sup>.

Au contraire, notamment dans les écrits des paysans prussiens, on observe une propension à utiliser des termes français qui pouvaient facilement être reconnus comme tels. Peut-on y voir un signe de l'espérance de ces paysans de profiter aussi des réformes qui se réalisaient sur la rive gauche de l'Elbe, en Westphalie ? L'importance du vocabulaire français, essentiellement militaire des citoyens prussiens semble davantage découler d'un contact plus intensif et durable avec les soldats.

L'usage du lexique français a peut-être été perçu différemment en raison des transformations sociales et l'émergence de ce qu'on appelle la bourgeoisie instruite, mais peut-être le rejet est-il motivé par le sentiment d'une francisation croissante, peut-être volontaire, à

<sup>28</sup> LHSAW, C14 d, n° 29, Mémoire, Naumburg, 1814.

<sup>29</sup> Andreas GARDT: «Zur Bewertung der Fremdwörter im Deutschen (vom 16. bis 20. Jahrhundert) » In: *Deutsch als Fremdsprache*, n° 38 (2001), 3, p. 133-142.

<sup>30</sup> Peter EISENBERG, *Das Fremdwort im Deutschen*, 2011, p. 136-137

l'époque napoléonienne. Si ce motif n'a jamais été énoncé par Napoléon ouvertement, certains administrateurs chargés d'organiser le royaume de Westphalie ont exprimé cette idée.

### III. Une francisation insensible

#### 1. Un impérialisme linguistique ?

Ainsi, Beugnot, envoyé en Westphalie pour organiser le royaume affiche des motivations bien plus ambitieuses que la volonté d'unifier le droit. Selon lui, le Code Napoléon et le système judiciaire français visent la francisation du royaume satellite, la substitution de la langue française à la langue allemande. Il recommande alors que la langue française soit la langue du droit public:

« Vos commissions ont l'honneur de soumettre à Votre Majesté la proposition de déterminer dans quelle langue seront écrits les actes de son gouvernement. La langue allemande est la langue naturelle et par conséquent la plus commune des peuples soumis à votre obéissance. Cependant quatre à cinq dialectes différents et tous fort irréguliers sont répandus dans les diverses parties de nos Etats, sans qu'on puisse justement déterminer quel est celui de ces dialectes qui a le plus de faveur [...] Mais votre Majesté n'a point à choisir entre une langue ou une autre, mais à adopter celle qui lui est indiquée par la politique. Le premier intérêt de votre Majesté est de fonder sous une loi, un gouvernement unique des peuples soumis à des lois et à des gouvernements divers, et de faire qu'il n'y ait plus dans son royaume de Westphalie, ni Hessois, ni Brunswickois ni Prussiens mais des Westphaliens. Le second intérêt de votre Majesté est de distraire insensiblement ces peuples du souvenir de la constitution germanique, de ses formes, de ses usages, et de les rapprocher de la Fédération du Rhin, par leurs habitudes, comme ils seront soumis par la politique. L'adoption de la langue française nous semble un moyen puissant [...] comme le français aura sur le latin le grand avantage d'être une langue vivante, et celle d'un peuple voisin et du peuple dominant en Europe, il ne se peut pas que la langue admise pour le droit public ne descende au droit civil et ne refoule insensiblement la langue allemande parmi ces dialectes populaires qu'on retrouve par toute l'Europe et même en France »<sup>31</sup>.

Le bulletin des lois était publié en français et en allemand dans le royaume de Westphalie, comme dans les départements de l'Empire français où la population était majoritairement germanophone, comme les départements de la rive gauche du Rhin, les départements hanséatiques. Comme on l'a fait remarquer pour ces départements, l'objectif était de garantir que la population comprenne les lois et décrets et puisse s'y conformer<sup>32</sup>. Analysé selon les mêmes critères, la version allemande du bulletin des lois de Westphalie, texte normatif, se révèle beaucoup plus imprégné de mots français que les écrits des particuliers. Dans les décrets de 1813, plus de 12% des mots sont d'origine française (fig. 5). S'il est difficile de comparer des textes législatifs de thématiques très différentes, la proportion de mots français augmentait au cours de la période. Cette imprégnation croissante est corroborée par la comparaison de décrets traitant des thèmes semblables ou identiques. Fut-ce l'instrument d'une politique volontaire d'impérialisme culturel ou simplement les traducteurs, à force de manier les deux langues, avaient-ils acquis une telle familiarité du français qu'ils n'étaient plus conscients à quel point leur langue maternelle se francisait ? Et cette francisation des textes de lois descendait-elle jusqu'aux couches inférieures de la population ?

<sup>31</sup>A.N./ 40 AP/4, lettre au roi, 1807.

<sup>32</sup> Wolfgang-Hans STEIN, « Langue et citoyenneté. La politique de langue et le discours républicain dans les départements rhénans, de la République directoriale à l'Empire », in Michel BIARD, Annie CREPIN, Bernard GAINOT (éd.) », *La plume et le sabre. Hommages offerts à Jean-Paul Bertaud*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002 p.477-488.

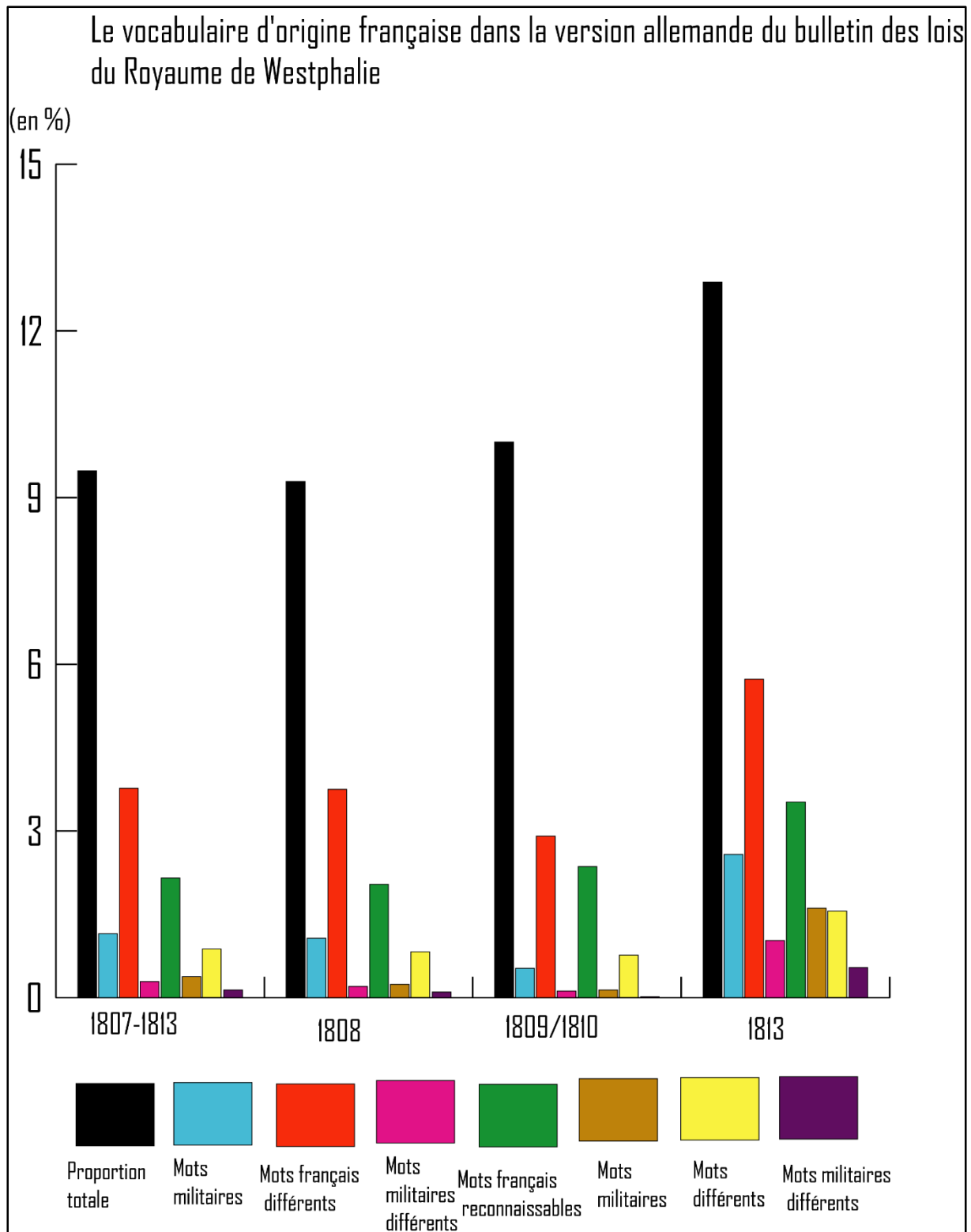


Figure 5

## 2. Une francisation éphémère par les militaires

On observe effectivement une augmentation de la proportion de mots d'origine française dans les textes écrits par les Westphaliens de 1808 à 1813 avec un léger recul pour les années 1810 et 1811. Mais c'est la diversité lexicale de ces emprunts qui augmente le plus nettement et surtout continuellement dans ces écrits. Peut-être les fluctuations du pourcentage des mots

français correspondent à la conjoncture militaire et le tassement temporaire en 1810 et 1811 à la relative accalmie après les turbulences de l'année 1809 et reflète la diminution des passages de soldats. Car, curieusement, on retrouve un recul beaucoup plus net du vocabulaire d'emprunt entre 1808 et 1810 dans les correspondances provenant des lieux de passage en Prusse, évacuée en 1808, avant qu'il ne triple en 1811 et 1812, au moment du passage de la Grande Armée. La relative rareté des mouvements militaires ne se traduit pas forcément par une diminution de la correspondance qui, pour une même affaire, intervenue en 1806 ou 1807, pouvait se prolonger pendant plusieurs années. Les contacts plus ou moins intenses entre militaires français et habitants se répercutaient donc peut-être très sensiblement sur la proportion de mots français utilisés dans des textes allemands.

## Conclusion

Lorsque les troupes napoléoniennes occupèrent l'Allemagne, la langue allemande disposait déjà d'un grand nombre d'emprunts français, potentiellement utilisables par les locuteurs, mais inégalement connus et utilisés par les différentes couches sociales. Le recours à des mots d'origine française n'était pas qu'un effet de mode, mais résultait surtout de la diffusion d'un modèle militaire français antérieur à Napoléon. Une minorité des habitants des Etats traversés ou occupés avait régulièrement l'occasion de rencontrer des Français. Sans doute, les troupes ont apporté des mots nouveaux, mais surtout leur contact obligeait les habitants à utiliser plus fréquemment des mots empruntés disponibles dans la langue allemande soutenue dont ils n'auraient guère fait usage en période de paix. De ce fait, leur usage se diffusait plus largement parmi les populations des localités traversées. Avec le retour de la paix, les occasions d'utiliser des expressions militaires d'origine française se faisaient rares et les mots finissaient par être oubliés. Les mots nouvellement apportés n'avaient guère de chance d'entrer dans la langue « normale » (*Standarddeutsch*) suprarégionale. En revanche, la période napoléonienne ne semble pas avoir provoqué de rejet conscient massif de la terminologie française, qui était le fait d'une minorité. La francisation insensible dans les Etats napoléoniens, tels que le royaume de Westphalie, induite par la large diffusion de textes normatifs dut s'arrêter avec la chute de ces gouvernements et la disparition de leurs institutions. Pour voir l'élimination d'une bonne partie des mots français de la langue allemande, il fallait attendre les mesures prises après la fondation du Reich en 1871.

---

<sup>i</sup> Article paru avec 2 des graphiques présentés ici dans: ANTOINE, François, JESSENNE, Jean-Pierre, JOURDAN, Annie, LEUWERS, Hervé, *L'Empire napoléonien – une expérience européenne ?* Armand Colin, 2014, p. 423-438